

# Pour éviter la liste noire, le Conseil fédéral n'en finit pas de s'aplatir



Lionel Halpérin

De courbettes en genuflexions, le Conseil fédéral n'en finit pas de s'aplatir et de jouer les carpettes par peur des exigences formulées par l'étranger. On peut même parler de véritable panique.

Selon *Le Temps* du 15 août 2013, notre gouvernement, confronté à une nouvelle menace de «liste noire» par l'OCDE, propose une révision de la loi sur l'entraide en matière administrative.

Dans son analyse du système suisse, l'OCDE décrit trois types de comportement critiquables selon elle. Il s'agit du faible nombre de conventions de double imposition ratifiées selon le nouveau modèle OCDE. Ce grief est impertinent. Nous avons signé ces dernières années toute une série de conventions fondées sur le modèle OCDE... que l'OCDE vient de modifier, nous enjoignant de nous aligner. Ce n'est pas, le Conseil fédéral s'est mis à la tâche. La critique vise également la nature des actions des sociétés, au porteur ou nomi-

natives, qu'elle souhaite voir uniquement nominatives, vaste chantier, surtout rhétorique, également en cours de révision sous l'impulsion du Conseil fédéral. Enfin, c'est le droit de recours du contribuable visé par une demande étrangère que l'OCDE souhaite voir limité. C'est ce dernier point qui fait l'objet des nouvelles propositions du Conseil fédéral, lequel pousse le zèle jusqu'à déposer en urgence ce projet de modification de la loi.

Dans quel but? Permettre la transmission à des Etats étrangers d'informations concernant les clients de banque sans que ceux-ci ne soient informés préalablement qu'une procédure est ouverte à leur encontre. Par conséquent, sans qu'ils aient la possibilité de soumettre à un juge les décisions qui seraient prises par l'administration. Ce projet vise également à permettre d'accorder l'entraide aux Etats étrangers même lorsque la demande ferait suite à un vol de données en Suisse, pour autant que l'Etat en question n'ait pas activement participé au vol de ces données.

Ces faisant, le Conseil fédéral revient sur les engagements fermes qu'il a pris par la voix de Mme Widmer-Schlumpf il y a quelques mois à peine.

On perçoit d'emblée à quel point ce projet est liberticide. C'est

d'ailleurs la raison pour laquelle, comme chaque fois qu'il se sait en faute, le Conseil fédéral propose de le traiter en urgence.

Des procédures seraient donc engagées à l'insu de ceux contre lesquelles elles seraient dirigées. Les voici empêchés de se défendre. Autant dire qu'on revient aux beaux jours de l'inquisition.

## Il est inconcevable que des procédures secrètes et soustraites à la justice fassent leur apparition dans notre système juridique

Ces mesures portent en effet atteinte à l'un des principes fondamentaux de notre système juridique, celui du droit d'être entendu et de voir toute décision prise à son encontre être revue par un juge.

Il s'agit de garanties procédurales essentielles dans un Etat de droit. Il est inconcevable que des procédures secrètes et soustraites à la justice fassent leur apparition dans notre système juridique et plus encore que notre pays récompense les Etats bénéficiaires d'infractions graves commises sur notre sol et à notre détriment. C'est

une véritable prime à la délation et à la trahison.

Il est vrai que la coalition des Etats voraces ne s'intéresse pas au droit, mais à l'argent des contribuables. Nos autorités, de leur côté, ne cherchent pas à déterminer si les exigences de l'OCDE sont fondées, ni si elles sont compatibles avec les principes fondamentaux qui nous régissent. Elles ne s'interrogent même pas sur la légitimité de l'OCDE à nous interpellier et à hausser le ton. Elles se contentent de prendre acte que l'OCDE décrit trois types de comportement qui ne satisferaient pas, selon elle, aux standards internationaux. Et lorsqu'on nous demande d'en corriger au moins un pour éviter la «liste noire», notre gouvernement, toujours servile, décide de faire avancer les trois projets en parallèle, sans égard pour le fait que les Suisses ne supportent plus d'être constamment mis sous pression. Ils voient bien que tout ceci conduit à un démantèlement de notre Etat de droit.

Ne pourrait-on pas attendre plutôt du Conseil fédéral qu'il fasse entrer dans l'ordre international le respect de l'Etat de droit? Voila un standard dont nous pourrions être fiers.

Avocat, candidat PLR au Grand Conseil genevois

## Vous et nous

Vous écrivez



### Supprimons la vignette

Karl Grossmann, Territet (VD)

La vignette autoroutière est ridicule, peu performante, antisociale et elle nuit au tourisme. Ridicule: la vignette a été votée en 1985. Ceci pour des raisons qu'on pourrait appeler sécuritaires ainsi que xénophobes. Sécuritaire car à l'époque elle avait été liée au port du casque pour les vélocitateurs, ce qui avait influencé le vote des parents. Et xénophobe car beaucoup se sont dit: «je paie à l'étranger, donc ils n'ont qu'à payer chez nous». Pour rappel, les autoroutes sont étatiques chez nous, donc financées par les impôts et taxes sur l'essence.

On avait promis que cette taxe serait provisoire, or voilà qu'on propose de l'augmenter, ce qui rend nos politiques peu crédibles. Peu performante: car la vignette demande à être imprimée, avec des critères de sécurité pour éviter la contrefaçon, puis distribuée et revendue. Les intermédiaires touchent une marge sur sa revente. Donc on peut estimer que 5 à 10% du prix passent dans ces frais. Ce qui, vu les montants dont on parle, est une somme considérable: des millions de francs. Est-on d'accord de payer un impôt dont une partie revient à l'économie privée?

Antisociale: la vignette coûte autant pour un retraité qui parcourt 5000 kilomètres par an que pour un poids lourd qui en parcourt 100 000 et use davantage les chaussées. Chez nos voisins, nous payons ce que nous utilisons.

Si, comme certains le proposent, on instaure une vignette spécifique pour les touristes qui traversent la Suisse, on augmente encore la part administrative liée à cette taxe. La Suisse est déjà considérée comme un pays cher. Supprimer la vignette donnerait un atout à notre économie, elle encouragerait le tourisme. [...]

Donc en ajoutant simplement quelques centimes au carburant, on a une taxe sans charges, adaptée aux kilomètres parcourus; on rend la Suisse plus attractive; on augmente le prix du transport, donc on réfléchit plus à ce qu'on transporte; les étrangers vont aussi faire le plein chez nous.

Ce qu'il reste à trouver, c'est le mode de taxation des véhicules électriques, car ils utilisent les infrastructures comme les autres.

# La psychanalyse à l'assaut du fascisme rampant



Mario Cifali

La liberté de l'esprit est affaire du petit nombre. Elle ne l'est jamais de la masse qui plonge dans la violence, que ce soit pour cause d'inculture ou d'identification à un leader ou à un président. De cette liberté entravée, le fascisme et le nazisme, d'hier et d'aujourd'hui, font leur lit, fit-ce en adoptant de nouvelles formes d'expression. L'un et l'autre, symptômes d'une histoire funeste, continuent d'agir sous les drapeaux du conformisme.

Dans un livre récent\*, Philippe Lacoue-Labarthe et Jean-Luc Nancy, deux philosophes français, débattent des problèmes mis en avant par la psychanalyse, et posent, à l'enseigne de la liberté de l'esprit, une question sociétale et culturelle des plus pertinentes. Ils ciblent, sans le dire ainsi, le drame qui mène à l'ignoble racisme et aux méfaits du monstre obscur. Ils nous offrent l'opportunité de scruter plus loin.

Quand la panique s'empare des corps, quand l'affolement trouble l'existence communautaire par le retour du refoulé, sexuel et agressif, que se passe-t-il dans l'âme des hommes et entre eux? Comment leur coexistence est-elle mise en péril? Comment, sous la pression du démoniaque, s'affirment-ils narcissiques, s'affirment-ils narcissés, vite étrangers et adversaires les uns des autres? Comment, en un mot, deviennent-ils partisans du crime, donc de la suppression d'autrui, imaginaire ou réelle? La question est difficile et donne à réfléchir.

Pour voir clair dans la troublante panique ou terreur, une psychanalyse de la politique et

des politiques est requise. L'interrogation de nos deux philosophes a beau ne pas être des plus récentes, elle demeure d'actualité, ne serait-ce qu'au regard des formes nouvelles de criminalité et de moralisation fascinante qui enlaidissent la condition humaine.

Quand la panique triomphe ou que les limites opposées à la violence sont dépassées, que nous reste-t-il à envisager, se demande Nietzsche. Quand les dieux obscurs réclament leur sacrifice, quel est l'ultime recours? Comment décliner le «sauve qui peut, la vie» cher à Jean-Luc Godard? La réponse tient en un mot: il n'y a qu'une démarche émancipatrice,

## Il n'est de civilité qui n'éclate sous le marteau de la cruauté fasciste

qu'une fouille de l'arrière-scène inconsciente qui puisse délivrer les individus de leurs conflits et servitudes inavouables – pour le moins, leur ouvrir la porte de la sublimation.

Qu'on se le dise! La psychanalyse cesse d'être psychanalyse si d'aventure – c'est arrivé en Europe et ailleurs –, elle défend les perversités fascistes ou si, d'une autre manière, elle dérape dans la haine raciale, voire adopte un système semblable à celui des thuriféraires de l'idée totalitaire. Psychanalyse, oui, elle cesse de l'être si elle biologise l'humain au profit d'une idéologie qui table, par exemple, sur le matériel neuronal pour qualifier de sain ou malsain, de normal ou anormal, un être humain.

L'insane fasciste fait mal et scandalise quand la communauté refuse d'ouvrir les yeux. A chaque fois qu'il est question de terreurs sociales, de paniques violentes,

de guerres odieuses, les hommes sont mis au défi de découvrir les infamies d'une politique. Qu'une majorité endoctrinée puisse désirer le fascisme, cela s'est déjà vu et peut réapparaître: le monstre a tôt fait de renaitre de ses cendres.

Lorsqu'elle devient fanatisme religieux, la politique démocratique est en péril et la psychanalyse aussi. Lorsqu'elle dénie la mort de Dieu – expression travestie, selon Freud, du meurtre du père, le Puissant –, elle dénie l'universalité vraie, l'antiraciste, l'antifasciste. Georges Bataille l'observe très bien dans sa *Somme athologique*.

Non moins, lorsqu'une société performative, fût-elle dite «psychanalytique», évalue, juge, contrôle et accrédite, elle fait pareil sans savoir de quel bois elle chauffe sa superbe. Parler de l'inconscient comme abstraction psychologique n'est pas parler de son expérience intérieure. Encore moins se risquer dans la remise en question de soi. A ce plan se loge la difficulté majeure, en lui l'exigence souveraine de la démarche freudienne, lorsqu'elle est capable de subvertir une aliénéation.

De quel lieu, si ce n'est celui de la découverte de l'insu, la psychanalyse peut-elle parler de la Société en société; à partir duquel est-elle autorisée à interpréter, sinon depuis celui où tous les humains sont potentiellement réunis en un seul. Doit-elle traiter de la psychopathologie sociale, de ses paniques et terreurs, sinon en analysant conflits, désirs et pulsions de la personne psychique, sans jamais saisir au politiquement correct.

A cette question, Freud, médecin de l'âme inconsciente, répond étudie après étude, année après année. En témoigne le vif des quatre ouvrages culturels, trop méconnus du grand public, que Lacoue-Labarthe et Nancy mettent en avant pour parler de la déconstruction du cauchemar de la barbarie: *Totem et Tabou*, *L'Avenir d'une*

*illusion*, *Malaise dans la civilisation* et *Moïse et le Monothéisme*.

Tel est l'apport culturel le plus essentiel de Freud, telle est sa mise en perspective où le patient est le social, où l'alphabétisation psychanalytique démasque les bas-fonds de la politique relationnelle entre humains. Après un détour par la science de la nature, puis par les problèmes cliniques propres à sa pratique privée, Freud s'attache à déconstruire le sens de la civilisation et des malaises de son époque. A ses yeux, il ne s'agit pas d'un problème parmi d'autres, mais du problème politique, tant de la vie individuelle que de celle collective, l'une étant indissociable de l'autre sous l'angle de l'inconscient et du refoulé.

Que ce soit en interrogeant le sens du rapport sexuel, les manifestations sadiques ou les répétitions démoniaques; que ce soit en approfondissant le narcissisme ou la psychologie des masses, Freud cerne les liens basiques entre névrose individuelle et névrose collective – liens hors desquels rien ne peut être compris des conflits et des troubles de notre civilisation. La panique, qu'elle soit purement politique ou non, s'inscrit dans ces liens. Qui ne le sait? On le sait sans le savoir. Sous les traits alarmants des signaux d'angoisse, elle ébranle même les êtres les plus assurés et lézarde les pouvoirs quels qu'ils soient. Lorsqu'elle déferle, elle manifeste la part enfouie des humains et de quoi ils deviennent soudain capables.

Il n'est de civilité qui n'éclate sous le marteau de la cruauté fasciste. La panique, signal d'un retour du refoulé, en est l'une des manifestations qui mettent en péril la coexistence pacifique.

Psychanalyste

\* «La Panique politique», Christian Bourgois éditeur, 2013.

Michel Baumgartner, Zurich

## Les juges étrangers ne sont pas ceux que vous croyez

Qui porte jugement, arbitre, décide et finalement détient le pouvoir au sein de nos entreprises? Les managers et autant de patrons. Tous les jours, ils sont juges. Ils jugent de nos compétences, de la qualité de notre travail.

Aujourd'hui, 45% des postes de cadres supérieurs au sein des sociétés helvétiques sont occupés par des étrangers (IT du 05.08.2013). [...] Doit-on rappeler que nos ancêtres se sont battus pour se soustraire aux pouvoirs étrangers?

Bien heureusement, nos Christophe et Christoph, littéralement «celui qui porte le Christ», mais tous deux semblent préférer «celui qui prétend porter une suissitude authentique», Darbellay et Blocher, semblent veiller au grain.

Mais alors pourquoi se contentent-ils de dénoncer uniquement le pouvoir qui pourraient avoir occasionnellement «les juges étrangers de la Cour de justice de l'Union européenne (IT du 07.08.2013)? Pourquoi ne mettent-ils pas en cause le pouvoir des étrangers «infiltrés» chez nous à des postes de décision? Quelle crédibilité accorder à qui ne veut voir que d'un œil la réalité d'un monde qui a changé?

## Obama, la déception

[...] Fâché, Barack Obama ne supporte pas que les Russes aient donné l'asile à Edward Snowden, qui a osé révéler les pratiques de la NSA. Attitude infantile et décevante d'un président dans lequel la communauté internationale avait mis tant d'espoirs. Que de déceptions après son élection de 2008 et ses engagements courageux. Malheureusement, l'exercice du pouvoir a érodé sa vision d'un autre monde et il a cédé aux puissants lobbies qui phagocytent les Etats-Unis. Recluse sur la fermeture de Guantanamo. Recluse sur la réglementation du secteur financier. Recluse sur ses engagements concernant l'environnement. Recluse sur le gel des colonisations israéliennes. Restriction des libertés individuelles au prétexte de la lutte antiterroriste. Entrée de sa politique au Moyen-Orient et en Afrique. A cette triste liste, il convient d'ajouter le refus arrogant et boudeur de participer à cette conférence. L'urgence de la situation en Syrie et en Egypte ne méritait-elle pas une autre attitude du président américain?

## Nous rectifions

Samedi Culturel du 17 août 2013

Une erreur s'est glissée dans la communication des Editions Sonatine. Le polar humoristique *Homicides multiples dans un hôtel miteux des bords de Loire*, de L.C. Tyler, sortira le 19 septembre et non le 15 août.